

Carmel s'associent largement à nous. Ce matin, elles ont expédié à notre chère sœur un magnifique petit agneau chargé de la missive de leurs souhaits de bonne fête. Le message est complet et volumineux, car le messager assure qu'il pèse fort sur ses épaules.

En même temps, par une touchante attention, les révérendes Mères offrent à ma sœur Sainte-Agnès de Jésus, pour elle et pour M. son frère, curé de Saint-Roch de Québec, des cartes souvenirs — d'un travail artistique — faites avec les cheveux de notre regrettée sœur Sainte-Fortunate. On ne peut être plus aimable ni plus délicate que les Filles de sainte Thérèse.

Mais là ne se borne pas la religieuse sympathie des saintes habitantes du Carmel, jugez-en par la lettre suivante :

Carmel, 7 janvier 1902.

Révérende Mère Sainte-Agnès de Jésus.

Ma bien chère Mère,

Que le bon Dieu est bon !

Que vous dire en ce moment ? Ne vaudrait-il pas mieux me taire que d'essayer de vous balbutier quelques mots de consolation. Permettez-moi plutôt de m'unir à vous, pour bénir notre grand Dieu qui ne frappe que parce qu'Il aime. Oh ! ma chère Mère, bénissons, oui, bénissons et baisons ensemble cette main divine qui vient de couronner, espérons-le, chère et bien-aimée sœur Sainte-Fortunate qui l'a tant aimé et glorifié ici-bas.

La sainte messe est dite, ce matin, ici, pour le repos de son âme ; elle est entendue et la sainte communion de nous toutes est pour elle.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que vous n'êtes pas oubliée, non plus que votre bien-aimé frère, M. le curé de Saint-Roch.

Enfin, chère Mère, je me fais en ce moment l'écho de toute la communauté, pour vous répéter toutes nos affectueuses sympathies, que nous vous faisons parvenir par le divin Cœur de Jésus.

Toute vôtre en N.-S.,

Sœur Raphaël de la Providence,

r. c. indigne.

Il e
bre, l
pelle
pée d
lustre
tremb
sur u
gneur
fants.

L'a
blanc
L'org
tuaire
che co
minist
nous e
rons, l
premi
pensio
sous r
et reg

M. l
de Sil
Tasche
« Requ
les co
se ren
mère c
de sac
pour le
vos cé
La r
d'une
sœur b
sus-Ch